


Adresse de facturation

AMORETTI GILLES SARL GARAGE
12 rue st pierre et miquelon
Sarl garage du pont
50420 TESSY BOCAGE
France

Adresse de livraison

AMORETTI GILLES SARL GARAGE
12 rue st pierre et miquelon
Sarl garage du pont
50420 TESSY BOCAGE
France

N° facture :	Date facture :	Référence :	Date commande
FACPPF240901886	18/09/2024	297243	17/09/2024

Code article	Désignation	Quantité livrée	Prix net HT	Montant net HT
RG-213992	Flexible de douche raccord fileté double femelle 15/21 (3/8) et 12/17 (1/2)	1,00	7,75	7,75
RG-413174	Cales de stabilisation quatre 3 pour camping-car MILENCO	1,00	61,66	61,66
RG-711131	Bloc porte extérieure - entraxe 32 mm / 32 mm	1,00	3,33	3,33
RG-711172	Loqueteau magnétique FROLI	2,00	19,08	38,17
RG-912726	Mini balai et pelle	1,00	4,08	4,08
RG-221222	Turbo Ventilateurs pour frigo de camping-car "maxi froid" BRUNNER	1,00	32,33	32,33
RG-166154	Spray lubrifiant pour joints THETFORD	1,00	3,91	3,91
RG-669294	Protège-matelas imperméable - Taille : 140 x 190 cm lit central INCASA	1,00	23,08	23,08
RG-661386	Drap housse en Lyocell - Couleur : Gris - Dimensions : 140 x 190 cm pour lit central INCASA	1,00	23,25	23,25
RG-203422	Mastic Sikaflex 522 pour camping-car - Blanc 100 ML SIKA	1,00	6,91	6,91

Adresse de retour après avoir obtenu votre numéro de dossier SAV auprès du service client :

Just4Camper
Service VAD Retours
21 rue Henri Becquerel
CS 60901
11201 Lézignan Corbières Cedex

GARANTIE CONTRACTUELLE 24 mois : conservez cette facture qui tient lieu de bon de garantie.

Date	Mode de règlement	Montant
17/09/2024	Paypal	245,55

Eco-participation DEEE HT	0,17
Montant total HT	204,64
TVA 20,00 sur	204,64
	40,92
<i>TVA acquittée d'après les débits</i>	
Montant total TTC (EUR)	245,56

Selon la Loi N° 80335 au J.O. du 12.05.1980 "le transfert de propriété ne sera effectif qu'après le règlement intégral de cette facture".
Dans l'hypothèse d'un retard de paiement par rapport à l'échéance prévue, une pénalité sera automatiquement appliquée égale au taux de base bancaire + 3 points, en cas de frais de recouvrement, ces derniers seront à la charge de l'acheteur. En application des règles du code de procédure civile et en cas de désaccord entre les parties, le litige sera soumis au tribunal territorialement compétent